



L'action de l'AFD en matière de climat et de biodiversité au Sénégal



830 M€
engagés par le groupe
depuis 2012

19 projets
financés ayant des
co-bénéfices climat depuis
2012

208 000 hectares
de mangroves bénéficieront de
programmes de conservation
et de restauration de la
biodiversité

Particulièrement vulnérable aux aléas climatiques, le Sénégal est très engagé dans l'action climatique et la préservation de la biodiversité. L'AFD soutient le gouvernement sénégalais dans ses mesures d'atténuation et ses solutions d'adaptation au changement climatique, avec une approche intégrée de la convergence climat-biodiversité-sociétés humaines, tout en portant une attention particulière sur la réduction des inégalités de genre.

1

Améliorer la gestion et la préservation des ressources naturelles

Au Sénégal, la pression accrue exercée sur la biodiversité et les ressources naturelles menace les populations, notamment les plus vulnérables, l'économie locale et la santé des écosystèmes. A travers ses financements, l'AFD soutient un développement équilibré des territoires fondé sur une approche territoriale intégrée des enjeux d'agriculture et de préservation des écosystèmes ruraux, côtiers et marins en tenant compte des impacts du changement climatique via trois axes :

• **Augmenter la résilience des exploitations agricoles au changement climatique** : dans les régions de Saint-Louis, Louga, Matam et dans le Sénégal oriental, l'AFD appuie les deux sociétés nationales d'aménagement (société nationale d'aménagement et d'exploitation des terres du Delta du Fleuve Sénégal (SAED) et société de développement agricole et industriel du Sénégal (SODAGRI)) et les collectivités locales dans la mise en œuvre de projets qui visent à réduire les vulnérabilités des systèmes agricoles au changement climatique, en renforçant la productivité agricole et la sécurité alimentaire.

• **Conserver et mettre en valeur les écosystèmes marins et côtiers** : la protection de ces écosystèmes passe par la réduction des pollutions en mer, en finançant des réseaux de collecte et de traitement des eaux usées de la baie de Hann. L'AFD soutient par ailleurs le gouvernement dans sa politique d'aires marines protégées dans les régions de la Casamance et du Sine Saloum. L'AFD est aussi engagée dans la lutte contre l'érosion côtière, avec le financement d'urgence d'une digue de protection à Saint Louis et un soutien à la gestion intégrée des zones côtières à Saint-Louis et en Casamance (en cours de préparation).

• **Promouvoir des solutions fondées sur la nature** : L'AFD accompagne des projets visant à protéger, gérer de manière durable et restaurer des écosystèmes, tout en assurant le bien-être humain et en produisant des bénéfices pour la biodiversité. Elle appuie notamment les acteurs locaux dans la mise en place de pratiques agricoles adaptées via des fonds d'appui intercommunautaires (FAI) gérés par les collectivités locales. Elle finance également des dispositifs de contrôle de l'érosion des sols et de recharge artificielle de nappe pour protéger les ressources en eau dans la zone de Pout.

2

Agir pour des territoires durables au bénéfice des populations

L'urbanisation croissante exerce une pression sur les infrastructures et soulève de nombreux défis pour la qualité de vie des populations. L'AFD se mobilise au côté du gouvernement sénégalais pour financer des projets structurants et innovants en faveur de villes et de territoires résilients suivant trois objectifs :

• **Favoriser une gestion intégrée des inondations** : les investissements de l'AFD soutiennent une approche transversale de réduction des risques de catastrophes comprenant la connaissance, la réduction et la prévention du risque et le financement d'infrastructures de drainages et de gestion des eaux usées. Ces soutiens accompagnent la meilleure prise en compte de la vulnérabilité aux inondations dans les politiques et projets de développement urbain.

• **Accélérer la transition énergétique** : le groupe AFD soutient depuis plusieurs années le pays dans la diversification de son mix énergé-

tique et dans son objectif d'accès universel à l'électricité à travers le financement de 4 centrales photovoltaïques par Proparco. En plus de fournir une assistance technique à la société nationale d'électricité du Sénégal (SENELEC) sur les sujets d'énergies renouvelables, l'AFD accompagne également la modernisation et le renforcement du réseau de transport et de distribution d'énergie, permettant notamment d'optimiser l'intégration des énergies renouvelables intermittentes.

• **Aménager des villes durables** : pour relever les défis de la croissance urbaine et de la vulnérabilité des territoires, l'AFD promeut un développement urbain durable via notamment la réduction de l'empreinte carbone des transports avec le financement du Train Express régional, mais également via la promotion d'une gestion intégrée et durable des déchets pour limiter leur impact sur la biodiversité et réduire les émissions des gaz à effet de serre.

3

Accompagner le Sénégal vers des trajectoires de développement bas carbone et résilientes au changement climatique

Au regard des défis auxquels le Sénégal fait face dans le cadre des dérèglements climatiques (érosion côtière, pollution de l'air, transition énergétique...), le Sénégal est historiquement très engagé et joue un rôle majeur dans les négociations et initiatives internationales (COP27, COP15 biodiversité, facilités, Fonds vert climat...). L'AFD travaille au côté du gouvernement sénégalais afin de l'accompagner pour l'application de ses objectifs nationaux et dans la poursuite de ses engagements internationaux :

• **Appuyer la mise en œuvre des Contributions déterminées au niveau national (CDN)** : via son programme AdaptAction, l'AFD accompagne techniquement et financièrement des études de faisabilité pour des projets multi-acteurs structurants et transformationnels en faveur de l'adaptation. AdaptAction est mobilisé au Sénégal dans les secteurs d'intervention de la CDN tels que l'agriculture durable, la gestion intégrée des ressources en eau, la lutte contre l'érosion côtière, l'appui aux financements verts, les solutions fondées sur la nature, ou l'éducation et l'employabilité.

• **Soutenir l'élaboration de stratégies sobres en carbone et résilientes** : un processus de co-construction d'une stratégie de développement sobre en carbone et résiliente a démarré au Sénégal dans le cadre de l'initiative Deep Decarbonisation Pathways financé par la Facilité 2050 de l'AFD, en partenariat avec le Ministère du Pétrole et des Energies, et le Ministère de l'Environnement, du Développement durable et de la transition écologique.

• **Renforcer la gouvernance climatique** : le programme AdaptAction a permis l'élaboration d'un système de suivi et évaluation du volet adaptation de la CDN afin de renforcer le pilotage et le suivi de l'action climatique au niveau national. Les initiatives innovantes proposées par l'AFD pour accélérer la mise en œuvre de l'accord de Paris (AdaptAction, facilité 2050) contribuent également à renforcer le dialogue de politiques publiques face aux défis du changement climatique à horizon 2050 avec les ministères sectoriels, les OSC et les acteurs des territoires.

Agence de Dakar

15 avenue Nelson Mandela BP 475 | TEL : (+221) 33 849 19 99 | Fax : (+221) 33 823 40 10

AGENCE FRANÇAISE DE DÉVELOPPEMENT

afd.fr facebook.com/AFDOfficiel @AFD_France afd_france #MondeEnCommun
5, rue Roland Barthes - 75012 Paris - France - Tél. : +33 1 53 44 31 31